

Le Mensuel

Avril 2022

MOTS DE LA DIRECTION



AUGMENTATION DES CAS DE COVID

Depuis quelques jours, nous constatons une augmentation des cas positifs à la COVID-19 dans notre milieu malgré l'application des mesures sanitaires toujours en vigueur. Il nous apparaît donc important de réduire au minimum les risques de propagation du virus et d'assurer la sécurité de tous.

Si votre enfant présente un ou des symptômes, il est important de le garder à la maison, de lui faire passer un test de dépistage et d'en informer l'école dans les meilleurs délais.

Pour toute information en lien avec la COVID-19, consultez le site <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement>

TRANSPORT SCOLAIRE À UNE 2^E ADRESSE EN 2022-2023

Si vous avez fait un choix-école ou votre enfant habite à deux adresses ou votre enfant est marcheur, mais souhaitez qu'il soit transporté, veuillez lire attentivement le document en pièce jointe et faire la demande de transport dès maintenant en complétant le « Forms » qui se trouve dans la pièce jointe.



DÎNER À LA MAISON

Il est fortement recommandé que votre enfant puisse aller dîner à la maison quand cela est possible et que vous habitez à distance de marche de l'école. Ainsi, votre enfant bénéficiera d'une pause de bruit et réduira les chances de conflits qui sont assez nombreux durant cette période surtout chez les plus vieux. Ce moment de répit lui permettrait une pause cognitive et de recharger adéquatement ses batteries pour son après-midi.





APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET TÉLÉPHONES CELLULAIRES

De plus en plus d'élèves se présentent à l'école avec des téléphones cellulaires. Tous les appareils électroniques sont interdits au primaire et pourront être confisqués comme le prévoit le code de conduite de l'élève à la page 9 de l'agenda.

CODE VESTIMENTAIRE

Le beau temps est à nos portes, il est important de se rappeler que la tenue vestimentaire des élèves doit respecter les règles inscrites à la page 11 de l'agenda. Les vêtements doivent couvrir la mi-cuisse (incluant les jeans troués) et les chandails doivent couvrir entièrement le ventre. Pour une pratique sécuritaire du sport, les faux ongles ne sont pas permis.



EN AVRIL, NE TE DÉCOUVRE PAS D'UN FIL...

Dans toutes les écoles, le temps doux vient avec son lot de difficulté. Malheureusement, certains élèves arrivent parfois à l'école vêtus trop légèrement pour la température. De plus, il est important que vos enfants portent des bottes, car l'état de la cour n'est pas nécessairement à l'image de la rue devant les maisons. Nous y retrouvons plusieurs flaques d'eau et de boue. Si votre enfant est en soulier, il devra obligatoirement se changer lorsqu'il entrera dans l'école afin de conserver celle-ci dans un état respectable.



COMPORTEMENT ÉCORESPONSABLE...

À l'école, nous souhaitons réduire les déchets. Vous pouvez aussi nous aider à y arriver en offrant une boîte à lunch 0 déchet à votre enfant. Les ustensiles jetables peuvent être remplacés par des ustensiles lavables, les sacs en plastique remplacés par des plats réutilisables, les boîtes à boire remplacées par une bouteille réutilisable...



NOUVEAUX ÉLÈVES À LA MATERNELLE RÉGULIÈRE

Les journées de dépistage pour les futurs élèves de la maternelle sont prévues les 15 et 16 juin prochains. Les parents et les nouveaux élèves de maternelle recevront les informations à ce sujet au début mai.

COURS LAPIN COURS À L'ÉCOLE BOUTILLIER 15 AVRIL

Vous trouverez en pièce jointe l'information pour la course des lapins au profit de l'école Bouthillier. Une belle occasion de pratiquer le sport tout en s'amusant en famille.



Rose-Marie Joanis
Directrice

LES LENDEMAINS DU CÉ

Le conseil d'établissement a été consulté en mars dernier en regard du plan de lutte pour conter l'intimidation et la violence au sein de l'école. Vous le retrouverez sur le site web de l'école dans l'onglet "Intimidation et violence". Si votre enfant vit une situation qui s'apparente à celle décrite dans le présent document, nous vous invitons à suivre la procédure établie; soit d'aviser dans un premier temps son enseignant titulaire. Une intervention de bienveillance en toute confidentialité sera réalisée.

Des bénévoles sont toujours recherchés pour un soutien aux tâches associées à la bibliothèque de l'école. Vous avez un moment ? Vous souhaitez contribuer au milieu scolaire ? Transmettez votre intérêt à l'agente administrative de l'école afin que la responsable du projet arrime le tout avec vous!

Le prochain conseil aura lieu en mode virtuel le mercredi 13 avril à 19h00. Nous accueillerons notre nouveau membre, monsieur Michel Gendron. Vous souhaitez assister en tant qu'observateur, écrivez-nous

andreane.corriveau@hotmail.com

Bienvenue à tous !



Andréane Corriveau, présidente
andreane.corriveau@hotmail.com

SERVICE DE GARDE

Vous avez manqué la réinscription en ligne? N'hésitez pas à me contacter pour que je vous fasse parvenir la fiche de votre enfant.



Annie Grégoire
Annie.gregoire@csdhr.qc.ca
Technicienne en service de garde
450 346-9808 poste 2199



ÉCOLE SACRÉ-CŒUR - Secteur Iberville

375, 15^e Avenue, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 4W6
Téléphone : 450-346-9808 - Télécopieur : 450-346-8697

AVRIL

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
Défi du mois d'avril <u>Je respecte l'environnement</u>					Journée pédagogique mobile	
3	4	5	6	7	8	9
	Ateliers Maison Hina	Ateliers Maison Hina		Spectacle Bill Bestiole Activité récompense : On s'habille chic! Ateliers maison Hina		
	III	IV	V	VI	I	
10	11	12	13	14	15	16
			Conseil d'établissement TEAMS 19:00 à 21:00		CONGÉ course de Pâques Cours lapin cours à l'école Routhillier	 <i>Joyeuses Pâques</i>
	II	III	IV	V	VI	
17	18	19	20	21	22	23
	CONGÉ				 Jour de la terre	
		VI	I	II	III	
24	25	26	27	28	29	30
	IV	V	VI	I	II	